

1^{ER} DEGRE : QUESTIONNAIRE COMMENTE KA1

CONCERNE : ECOLE PRIMAIRE

mobilités des personnels (Enseignant, Administratif, de Direction, de Service)

A. INFORMATIONS GENERALES

B. CONTEXTE

C. ORGANISME(S) PARTICIPANT(S)

C.1.3. Contexte et expérience

Veillez décrire succinctement votre organisme (caractéristiques nombre d'élèves/personnels, localisation, caractéristiques de la population scolaire, etc.)

- Ecole primaire,
- Rural/urbain,
- Population élève/personnels,
- Contexte social des élèves,
- Niveau de langue général des élèves,
- Difficultés rencontrées par les enseignants dans les apprentissages, dans la pédagogie, dans le comportement, dans la perception de l'école, ...
- Elèves en grandes difficultés,
- Problématique particulière liée aux handicaps,
- Perspectives perçues par les élèves (en termes d'études et de profession),

Quelles sont les activités et les expériences de votre organisme dans les domaines concernés par cette candidature ?

Commentaire Erasmus+ : Décrire et détailler les expériences dans le domaine concerné par le projet, les expertises et compétences particulières pertinentes pour votre projet.

- Citer les projets menés à bien :
 - o Séjours linguistiques, voyages d'étude,
 - o Relation avec d'autres établissements, appariement, partenariat avec d'autres établissements scolaires,
 - o Projet lié aux langues,
 - o Mise en œuvre de matériel pédagogique spécifique aux langues,
 - o Projets européens déjà mené (Comenius),
- Décrire le rôle de :
 - o Directeur,
 - o Animateur/trice Langue vivante étrangère,
 - o IEN,
 - o Equipes pédagogiques,
 - o Correspondant mairie,
 - o Représentant OCCE
 - o Autres entités impliquées dans l'équipe de projet (communauté de commune...)

Veillez fournir des informations sur les personnes clés impliquées dans la candidature et sur les compétences et les expériences passées qu'elles apporteront au projet

Commentaire Erasmus+ : Identifier la ou les personnes référente(s) au sein de votre organisme. Faire la synthèse de leur expérience et de leurs aptitudes dans la gestion de projets européens, ou autres. Indiquez si une équipe pédagogique sera mise en place (fonctions, activités menées au sein du projet, etc).

Distinguer des porteurs de projets (culturel, caraïbe, international, pédagogique),
Equipe pédagogique qui travaille avec l'animateur LVE,
Equipe qui travaille sur le projet d'école, volet international,
Professeur qui travaille sur e-twinning,

D. PLAN DE DEVELOPPEMENT EUROPEEN

- Quels sont les besoins de l'organisme en termes de développement de la qualité et d'internationalisation ? Veuillez identifier les domaines d'amélioration principaux (par exemple compétences managériales, compétences du personnel, nouvelles méthodes ou outils d'enseignement, dimension européenne, compétences linguistiques, programme d'études, organisation de l'enseignement et de l'apprentissage).

Commentaire Erasmus+ : Quels sont les besoins de l'établissement ? (des exemples de champs d'amélioration sont indiqués dans la question).

S'appuyer sur les axes prioritaires du projet d'établissement, les projets ou expériences menés jusqu'à présent, les acteurs impliqués, le contexte de votre établissement ...

Les besoins identifiés permettent de fixer des objectifs. Veiller à rester réalistes et précis de façon à pouvoir évaluer si les objectifs ont été atteints en fin de projet pédagogique, d'intégration de la dimension européenne dans le projet éducatif etc. Il est conseillé de définir des objectifs simples, précis, formulés par un verbe d'action et évaluables.

Les écoles primaires ont une mission du service public d'éducation : la réussite de tous les élèves.

L'atteinte de cet objectif nécessite la mise en œuvre d'actions permettant de réduire les inégalités sociales et culturelles, de favoriser l'égalité des chances pour l'accès au savoir. Ce défi ne peut être relevé que par l'action complémentaire et convergente de l'école, des familles et de l'environnement social des élèves.

Les domaines d'amélioration possibles qui justifient la mise en place d'un projet de développement européen :

- compétences managériales : actions à destination des directeurs, transfert de savoir-faire et compétences,
- compétences du personnel : organisation du travail, actions d'observation dans d'autres établissements à destination des personnels (hors personnel de direction et hors enseignants),
- nouvelles méthodes ou outils d'enseignement, transfert de savoir-faire, compétences et méthodes pédagogiques
- dimension européenne : volonté de sensibilisation à la citoyenneté européenne pour des jeunes des régions ultrapériphériques, inscrire l'apprentissage dans le cadre européen, accès au marché du travail européen,
- compétences linguistiques : pour l'ensemble des personnels (direction, service, administratif et comptable, enseignants), s'inscrit dans une volonté de développement de capital humain et de développement de compétences,
- programme d'échange : perspectives de partenariat avec d'autres établissements,
- organisation de l'enseignement et de l'apprentissage : transfert de savoir-faire et de compétences,
- accueil et intégration de public particulier : élèves en difficulté, élèves en situation de handicap,

Veillez définir les stratégies de l'organisme pour les activités de mobilité européenne et de coopération, et expliquer en quoi ces activités contribueront à répondre aux besoins identifiés.

Commentaire Erasmus+ : Décrire et justifier les types de mobilités choisies (stage d'observation, mission d'enseignement, participation à un cours) ainsi que les profils des participants qui sont ou seront sélectionnés.
Les activités choisies doivent être en adéquation avec les besoins identifiés précédemment.

Mobilités possibles :

- Mission d'enseignement (aller enseigner dans une école partenaire à l'étranger en Europe),
- Formation du personnel (enseignant, administratif, service, ...): cours structurés ou événements de formation ou observation de situation de travail dans une école partenaire ou une autre organisation pertinente du domaine de l'enseignement scolaire).

Ces projets peuvent être mis en place afin de favoriser la mise en place de partenariats et s'inscrivent donc dans une démarche de coopération.

Stratégie :

Besoins : préciser les objectifs en termes de maîtrise des LVE en fin de cursus de primaire,

Profils : enseignants, actualiser et développer des compétences linguistiques, créer des supports pédagogiques adaptés à un enseignement dynamique et efficient adapté aux élèves du primaire.

Moyens : immersion dans le pays de la langue, e-learning, formation sur place, visite des systèmes éducatifs des pays d'accueil,

Evaluation : fixation d'objectif de formation avec l'organisme de formation,

Besoins	Actions	Publics	Objectifs
Améliorer et confronter les pratiques pédagogiques,	Mission d'enseignement	Enseignant	Transfert de compétences, Echanges de pratiques
Actualiser et développer des compétences linguistiques, professionnelles (scientifiques) et culturelles	Formation du personnel (événements de formation)	Enseignant Direction Administratif Service	Développement de compétences linguistiques et interculturelles, Développement de compétences linguistiques sur un domaine, un sujet, (DNL)
Actualiser et développer des compétences professionnelles (technologiques, scientifiques, professionnelles)	Observation de situation de travail	Enseignant Direction Administratif Service	Nouvelles méthodes d'apprentissage, échanges de pratiques, Développement de compétences linguistiques sur un domaine, un sujet, (DNL) Compétences managériales, échanges de pratiques Transfert de compétences, échanges de pratiques Transfert de compétences, échanges de pratiques

Veillez expliquer comment votre organisme intégrera les compétences et expériences acquises par le personnel participant au projet dans son développement stratégique.

Commentaire Erasmus+ : Résultats attendus pour les élèves, le personnel éducatif et autres personnels et l'établissement : citer des exemples concrets et les modalités d'utilisation des acquis des mobilités effectuées (nouveaux outils, nouvelles méthodes pédagogiques...).

Comment l'établissement va intégrer les résultats des mobilités ? Comment ces mobilités participent-elles à l'amélioration de la qualité de l'établissement ?

Pour garantir et maximiser l'impact des activités de mobilité sur le développement professionnel de l'ensemble du personnel, décrire de quelle manière vous vous assurez que les compétences acquises par le personnel seront diffusées à travers tout l'établissement et intégrées dans leur pratique pédagogique.

Comment les mobilités amélioreront la dimension internationale de l'établissement ?

Niveaux	Résultats et impacts
le personnel en mobilité	Développement humain, Compétences linguistiques, Utilisation de nouvelles méthodes de travail, Utilisation et généralisation de nouveaux outils et méthodes pédagogiques, Amélioration du fonctionnement de l'école, Amélioration de la motivation des personnels,
Comité de suivi	Evaluation et synthèse des acquis et conception des modalités de diffusion de ceux-ci Mise en commun des pratiques, Conception et diffusion de documents pédagogiques, Cercles de réflexion Diffusion de l'expérience vécue,
les élèves	Cours en LVE pour des disciplines non linguistiques, Interculturalité (connaissance de la culture de pays européens), Développement personnel des élèves, Amélioration des résultats, Mobilisation et motivation des élèves,
l'établissement	Développement de la DNL, Conduite de projets de partenariat avec des établissements étrangers, Rayonnement de l'établissement, Amélioration de l'enseignement, des pratiques administratives, Amélioration de l'accueil, Amélioration des résultats des élèves, Organisation d'événements liés au pays d'accueil des personnels en mobilité (exemple : journée de l'Angleterre, journée de l'anglais, découverte de l'alimentation en Espagne, ...), Accueil d'élèves, de personnels et/ou d'enseignants d'établissements européens partenaires,

- Votre organisme utilisera-t-il eTwinning en relation avec votre projet de mobilité ? Si oui, veuillez décrire comment

eTwinning est une plate-forme gratuite et sécurisée qui permet aux enseignants d'entrer en contact, de monter des projets collaboratifs et d'échanger des idées à travers l'Europe. Ce dispositif permet de :

- ✓ Faire connaissance avec d'autres enseignants à travers toute l'Europe,
- ✓ Collaborer, trouver l'inspiration en échangeant des idées et participant à des projets,
- ✓ Progresser, développer des compétences en participant à des ateliers et des formations en ligne.

Ce dispositif peut permettre d'identifier des partenaires potentiels à mobiliser dans des projets de partenariat stratégique.

E. DESCRIPTIF DU PROJET

Pourquoi voulez-vous mettre en place ce projet ? Quels sont ses objectifs ?

Commentaire Erasmus+ : Evoquer ici les raisons pour lesquelles vous mettez en œuvre ce projet, préciser sa genèse, les objectifs visés et les besoins identifiés. Il est important de démontrer de quelle manière les besoins ont été identifiés et analysés et d'assurer la cohérence entre ces besoins, les objectifs affichés du projet et les moyens mis en œuvre.

--> Indiquer en quoi le projet répond aux problématiques et besoins liés aux personnes, au secteur, à votre structure, au contexte local, à des priorités (territoriales, nationales, européennes...), etc...

--> Expliquer les apports de la mobilité à l'étranger en termes d'objectifs de formations attendus et évoquer particulièrement la dimension transnationale en termes de plus-value.

Génèse du projet	Travaux du conseil pédagogique, Dimension académique (projet académique), Circulaire nationale d'ouverture des écoles, Conseil de la vie lycéenne qui recense les besoins des élèves, Entretiens avec les inspecteurs, Cadre ultramarin, Besoins particuliers liés à la commune d'implantation de l'école, (exemple le Marin : besoins liés au tourisme nautique)
Objectifs visés	Amélioration des résultats des élèves ; Développement linguistique, culturel et social des élèves et personnels, Développement personnel des membres de la communauté (élèves et personnels), Développement professionnel des personnels, Reconnaissance de l'école à l'international, Echanges internationaux, Donner aux enseignants l'envie et l'opportunité de mettre en place des projets à l'international (partenariat, séjours stage, échanges, conférences...) qui contribuent à l'ouverture de l'établissement et des élèves et étudiants.
Réponse aux problématiques	Notion d'exigüité du territoire, Possibilité de carrière à l'étranger, Notion de citoyenneté européenne,

	Enclavement du territoire ultrapériphérique, Niveau social des élèves qui ne leur permet de se projeter à l'étranger
Apports de la mobilité	Immersion sociale et culturelle, Elargissement des horizons et l'employabilité, Autonomie et capacité d'adaptation, Perspective de mobilité professionnelle, Pluralité des contacts, Echanges avec d'autres écoles,

Quels sont les principaux thèmes abordés dans votre projet ?

Menu déroulant, 3 thématiques maximum. Il faut argumenter dans le paragraphe précédent sur l'impact du projet sur les toutes les thématiques sélectionnées.

Exemple :

- ENSEIGNEMENT ET APPRENTISSAGE DE LANGUES ETRANGERES,
- PEDAGOGIE ET DIDACTIQUE,
- COOPERATION INTERNATIONALE, RELATIONS INTERNATIONALES, COOPERATION AU DEVELOPPEMENT,
- DECROCHAGE SCOLAIRE/COMBATTRE L'ECHEC SCOLAIRE,
- EDUCATION INTERCULTURELLE/INTERGENERATIONNELLE ET EDUCATION (TOUT AU LONG DE LA VIE),
- ENTREPRISE, INDUSTRIE ET PME (INCL. ENTREPRENEURIAT),

F. PROFIL DES PARTICIPANTS

Veillez pour chaque activité prévue décrire le contexte et les besoins des participants impliqués et comment ceux-ci ont été ou seront sélectionnés.

Commentaire Erasmus+ : Décrire le public visé pour chaque activité de mobilité (par exemple le personnel enseignant de quelles disciplines, quels membres de l'équipe de direction, quel personnel administratif etc.) et en préciser les besoins de formation.

Décrire le mode de sélection des participants aux mobilités (information en amont, appel à candidatures, critères de sélection, etc).

La procédure de sélection doit se faire de façon juste, transparente et doit être accessible à toutes les parties concernées : cf. Guide Erasmus+ AP 2015 - Rubrique "projet de mobilité pour le personnel de l'enseignement scolaire" Annexe I - p. 293

http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/documents/erasmus-plus-programme-guide_fr.pdf

Contexte :

Région ultrapériphérique de l'Europe, l'Europe fait partie du quotidien mais reste éloignée,
Sensibiliser les jeunes martiniquais à leur citoyenneté européenne par le biais des enseignants,

Besoins :

Développement de compétences interculturelles et linguistiques,
Améliorer le niveau de compétences en langues et en informatique,
Echanger des pratiques pédagogiques,

<i>Activité de mobilité</i>	<i>Besoins</i>	<i>Public</i>
Mobilité de formation	Favoriser l'insertion des élèves de primaire dans les classes de collège à orientation linguistique	Enseignants du primaire
Mobilité de formation	Développement de compétences interculturelles	Tous les personnels

	et linguistiques,	
Mobilité de formation Mobilité d'enseignement Mobilité d'observation	Echanger des pratiques pédagogiques,	Enseignants et personnels de direction
Mobilité d'observation	Actualiser et développer des compétences linguistiques professionnelles	Enseignants
Mobilité d'observation	Actualiser et développer des compétences linguistiques professionnelles	Personnels administratif et de direction

Sélection :

- Définition d'un plan de formation publié sur le site de l'établissement et diffusé en salle des professeurs, à partir des besoins identifiés,
- Présentation des actions de formations possibles,
- Définition des publics cibles,
- Présentation de la procédure de candidature (formulaire incluant l'émission de besoins personnels),

La procédure de sélection :

- Dépouillement des candidatures par une commission,
- Entretien devant un jury, (possible)
- Choix,
- Publication des résultats,

F.1. Acquis d'apprentissage

- **Quelles compétences (en termes de savoirs, d'aptitudes et de savoir-être/comportements) devront être acquises/renforcées par les participants au projet ?**

Commentaire Erasmus+ : Pour rappel, un des objectifs spécifiques du programme Erasmus plus est d'améliorer le développement professionnel des enseignants (cf. guide Erasmus+ partie B Projet de Mobilité - p.30) http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/documents/erasmus-plus-programme-guide_fr.pdf

Décrire les compétences et connaissances qui devront être acquises ou améliorées par les participants en mobilité.

Capacité d'adaptation,

Autonomie,

Interculturalité,

Niveau de compétence en langue (lu, écrit, parlé) validé par un certificat,

Utilisation de nouveaux outils et méthodes d'apprentissage,

Ouverture d'esprit,

- **Le programme Erasmus+ encourage l'utilisation d'outils/certificats tels qu'Europass, ECVET et Youthpass pour valider les compétences acquises par les participants pendant leurs expériences à l'étranger. Votre projet utilisera-t-il de tels outils/certificats européens ? Si oui, lesquels ?**

Europass

TOEIC

Certificat délivré par l'organisme formateur

- Prévoyez-vous d'utiliser des outils/certificats nationaux ? Si oui, lesquels ?

DCL

Supplément au diplôme

VAE

Certification de DNL

- Comment utiliserez-vous les outils/certificats européens/nationaux choisis?

Les outils seront choisis en fonction de leur pertinence par rapport aux besoins formulés

G. PREPARATION

G.1. Logistique

Comment seront gérés les aspects pratiques et logistiques du projet (par ex. voyage, logement, assurance, sécurité et protection des participants, visa, sécurité sociale, tutorat et soutien, réunions préparatoires avec les partenaires, etc.) ?

Commentaire Erasmus+ : La direction de l'établissement scolaire doit jouer un rôle actif dans la planification, le soutien et le suivi du projet de mobilité. Il est primordial d'associer toutes les parties prenantes : le chef d'établissement, le représentant légal, l'agent comptable et l'équipe pédagogique, personnel enseignants. Ils doivent conjointement réfléchir aux types d'activités auxquels les membres du personnel participeront et à la manière d'assurer un suivi efficace de ces activités de retour dans l'établissement d'origine.

Conseil pour les consortia : Penser à intégrer les membres du consortium dans votre réponse. Une cohérence de l'ensemble des acteurs doit être démontrée. Dans tous les cas, une équipe doit être constituée au sein de chaque établissement qui compose le consortium avec un référent (lui-même s'appuyant sur une équipe pédagogique impliquée dans le projet, si applicable). Il est indispensable de prévoir un comité de pilotage avec des réunions de travail régulières à des moments clés du projet. La répartition des tâches doit être discutée, équilibrée, en tenant compte des ressources, de l'expérience et des compétences de chacun.

Cette rubrique permet de développer les aspects organisationnels et logistiques des mobilités et leurs prises en charge par l'établissement en lien avec les organismes d'accueil, organismes intermédiaires le cas échéant et les participants.

Il est conseillé d'être vigilant sur les différentes assurances annulation (voyages et cours). Dans le cas d'une sous traitance via un organisme intermédiaire, consulter le guide suivant : http://www.erasmusplus.fr/docs/tous/documentation/fiche_suivi/guideorganismes-intermediaires.pdf

Indiquer ce qui est ou sera mis en place au préalable pour préparer l'hébergement, le transport, le séjour sur place, la couverture sociale et la responsabilité civile des participants (ordres de mission sans frais délivrés par votre établissement ou votre administration). Pour les questions de visas et de permis de séjour : consulter le Guide Erasmus+ p.12, rubrique "protection et sécurité des participants" http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/documents/erasmus-plus-programme-guide_fr.pdf

Rappel des rôles des parties prenantes (liste non exhaustive) : cf Guide Erasmus+ p.61

http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/documents/erasmus-plus-programme-guide_fr.pdf

Organisme d'envoi : participer à la mise en place des dispositions pratiques avec les organismes partenaires pour l'organisation des activités. Prendre des dispositions particulières pour des personnes en situations de handicap ou ayant des besoins d'apprentissage spécifique. Etablir des canaux de communication appropriés afin de favoriser l'organisation et le suivi des mobilités.

Organisme d'accueil : chargée de recevoir les enseignants et autres membres du personnel de l'enseignement scolaire et de leur proposer un programme d'activités, ou de les faire bénéficier d'une activité d'enseignement qu'il dispense lui-même.

Organisme intermédiaire : contribuer au placement des participants chez les organismes d'accueil correspondant au mieux à leur profil et à leurs besoins de formation. S'assure du logement et du

transport. Attention : un organisme intermédiaire n'est pas un organisme d'envoi, ni même un organisme d'accueil.

Cellule logistique de l'organisme d'envoi	A. Définition	Directeur, animateur LVE, porteur de projet
	B. Gère directement	La transmission de l'information sur les actions, les devis, les appels d'offre voyage, logement, l'assurance, la sécurité et la protection des participants (lettre de mission)
	C. Accompagne	Les démarches personnelles (visa, carte européenne de sécurité sociale, inscription Ariane) de chaque enseignant
	D. Supervise/ organise	Le tutorat (soit prof de langue donc HSE, soit tutoriel internet), réunions préparatoires, visioconférences,
Organisme intermédiaire	E. Organisation sur place de la mobilité	Recherche des solutions d'hébergement, Recherche de l'organisme d'accueil, Suivi et insertion sociale des personnes en mobilité (transport, orientation, assistance, découverte du cadre,) Bilan de la mobilité
Organisme de formation/d'accueil	F. Formation	Présentation de l'organisme et de ses prestations, Définition du cahier des charges de formation, Accueil, diagnostique de départ, Formation, Evaluation, Certification de la formation,

G.2. Gestion du projet

Comment seront gérés les aspects de gestion (par ex : mise en place des conventions ou des protocoles d'accord avec les partenaires, les conventions de stages avec les participants, etc...) ?

Commentaire Erasmus+ :

La gestion du projet démarre en amont du dépôt de candidature.
Décrire comment votre proposition de projet va être préparée avec vos partenaires. Présenter les conditions prévues pour garantir la qualité des mobilités. Formaliser le partenariat en indiquant clairement les rôles et missions de chacun.
Penser à intégrer les membres du consortium dans votre réponse, si applicable.
Conseil : établir des conventions entre établissements est une étape importante. Ceci permet à chacun de réaliser les engagements pris et de se donner les moyens de les assumer.
Expliquer de quelle manière le participant une fois sélectionné, avec l'aide de l'établissement scolaire d'origine (et de l'organisation partenaire si la mobilité concerne une mission d'enseignement ou une observation en situation de travail), conviendra formellement du type de formation à suivre et de son contenu. Préciser comment il se préparera à cette formation et diffusera les connaissances/compétences acquises au sein de l'établissement scolaire et en dehors, ainsi que les avantages de sa participation au niveau institutionnel et à titre personnel.
Renseigner de quelle manière la formation sera évaluée et reconnue par l'établissement scolaire d'origine ?
Indiquer de quelle façon vous avez négocié ou négocierez les activités de la période de mobilité des participants (activités, objectifs, résultats attendus).
S'assurer du contenu pour les cours structurés et du programme de travail pour les périodes d'observation.
Un contrat pédagogique (cf. fiche-action 2014 Annexe IV modèle 2014) peut vous aider à la rédaction du contenu du programme de travail qui peut être joint à la candidature. Celui-ci doit être établi avant le début de l'activité de mobilité. Il a pour principal but de clarifier les attentes de l'établissement scolaire d'origine, de l'organisation d'accueil et du participant et de s'assurer de la pertinence du séjour à l'étranger.

Cellule logistique :

- Rédaction des protocoles, cahier des charges, conventions et contrats signés par le chef d'établissement.
- Réunions d'information,
- Ajustement de besoins des participants à l'organisation,
- Préparation à la mobilité et accompagnement,

Délégation de compétences :

Aspect didactiques et pédagogiques	Aspects règlementaires	Aspects financiers
Directeur Animateur LVE Enseignants Inspecteurs DAREIC	Directeur Animateur LVE Inspecteurs DAREIC Représentant légal de l'école Président de l'OCCE	Directeur Représentant légal de l'école Président de l'OCCE

Evaluation de la formation :

- Entretien avec la cellule logistique,
- Questionnaire d'évaluation (logistique, formation –contenu, support pédagogique, locaux, information
- Bilan de l'organisme de formation,
- Bilan de l'organisme intermédiaire

G.3. Préparation des participants

Quel type de préparation sera proposé aux participants (par ex : en relation avec les tâches à accomplir, interculturelle, linguistique, prévention des risques, etc...) ? Qui assurera de telles activités préparatoires ?

Commentaire Erasmus+ : Présenter les différentes activités de préparation culturelle, linguistique, professionnelle pour chaque personnel en mobilité et décrire les modalités de mises en oeuvre (période et durée, intervenants, ...). S'assurer que les participants ont une bonne compréhension de la culture et de la mentalité du pays d'accueil. Montrer que vous avez préparé un plan d'action pour prévenir les risques (encadrement des participants par un outil de communication, que faire en cas de désistements, cas de force majeure...). Les activités de préparation prévues doivent être clairement cohérentes avec les besoins/profils des participants.

1. **Tutorat :** pour préparation linguistique et culturelle, professeurs de l'école pour les langues qui sont enseignées,
2. **Contacts réunions régulières avec les partenaires :** courriels, visioconférences, appels téléphoniques, échanges filmés (cours, mini reportages, ...), définition d'une procédure en cas de désistement ou de force majeure,
3. **Stage :** conduite à tenir pour un ressortissant français à l'étranger, fiche académique de prévention des risques,

H. ACTIVITES PRINCIPALES

Veillez expliciter par ordre chronologique les activités que vous entendez organiser. Si pertinent, merci de décrire le rôle de chaque partenaire du projet et/ou des membres du consortium dans les activités.

Commentaire Erasmus+ : Les 3 questions de cette rubrique ont pour objectif de détailler les différentes phases du projet (les principales activités sous la forme d'un plan de travail), de préciser les relations avec les établissements et organismes partenaires et d'indiquer le suivi des participants. Attention, le projet ne se limite pas aux périodes de mobilité mais s'étale sur la durée totale du contrat, qui peut aller jusqu'à 24 mois.

Spécifier le programme de travail et le calendrier défini en clarifiant et développant les différentes phases du projet, en insistant sur les périodes clés, les pics d'activité, les étapes cruciales. Identifier, si besoin, les activités liées aux participants et à votre établissement (des méthodes et outils peuvent être utilisés : rétroplanning, diagramme de Gant par exemple ...).

Conseils :

- Impliquer une équipe pluridisciplinaire
- Constituer un comité de pilotage
- Construire un calendrier détaillé des activités (le mettre en annexe)

- Élaborer une note explicative pour toutes les personnes impliquées dans le projet de mobilité
=> Indiquer quelles tâches spécifiques seront assignées à chaque organisme impliqué. Précisez leur typologie sur l'ensemble du partenariat et la complémentarité de leurs rôles. Ceci est d'autant plus important sur des projets de consortium.

1. Plan de formation : (septembre à janvier)

- Constitution d'un comité de pilotage,
- Note explicative sur le projet (objectifs, priorités, moyens, calendrier, etc),
- Définition d'un plan de formation publié sur le site de l'établissement ou de la circonscription et diffusé en salle des professeurs, à partir des besoins identifiés,
- Présentation des actions de formations possibles,
- Définition des publics cibles,
- Présentation de la procédure de candidature (formulaire incluant l'émission de besoins personnels),

2. La procédure de sélection : (janvier)

- Dépouillement des candidatures par une commission,
- Entretien devant un jury, (possible)
- Choix,
- Publication des résultats,

3. Logistique : (tout au long du projet)

- **Ecole :**

Recherche de l'organisme de formation

Accompagnement à la mobilité (administrativement, convention, assurance, financement, ...),

- **Organisme de formation :**

Elaboration du programme de formation en concertation avec l'école,

Signature de la convention, du contrat et du cahier des charges,

- **Organisme intermédiaire**

Elaboration du programme de formation en concertation avec le lycée,

Aide à la recherche d'hébergement,

Orientation et aide au transport (pass transport, transfert de l'aéroport A/R),

Aide à l'insertion,

- **Inspecteur éducation nationale** : validation du projet (analyse de la faisabilité et contrôle)

4. Formation (année scolaire)

Formation en langue,

Formation sur un thème en langue, (discipline non linguistique)

Immersion culturelle et linguistique,

Pratique comme stagiaire : observation et mise en situation,

Évaluation diagnostique, intermédiaire et bilan, (organisme de formation, organisme intermédiaire, école),

Suivi sur place et accompagnement (organisme intermédiaire),

Suivi à distance (organisme d'envoi, inspecteur, DAREIC),

Certification, évaluation,

5. Impact et diffusion (au retour de mobilité en fonction des durées et périodes de mobilité)

Débriefing,

Témoignage,

Réunion d'information,

Formation,

Conception et diffusion de document,
Mise en pratique et suivi,

- Le cas échéant, comment avez-vous l'intention de coopérer et de communiquer avec vos partenaires du projet et autres parties prenantes ?

Commentaire Erasmus+ : La circulation de l'information est décisive sur des projets à dimension européenne.

Préciser comment sera mise en place la communication à distance, quels outils seront employés : mails, téléphone, Skype, plateforme collaborative, visio-conférence ou déplacements (réunions préparatoires)

Courriels, entretiens téléphoniques, vision conférences, réunions,

Comment les participants seront-ils suivis pendant leur mobilité ? Qui contrôlera leur programme de travail et leurs progrès ?

Commentaire Erasmus+ : Indiquer quel sera le rôle exact de chacun des partenaires pour le suivi des participants ou le tutorat (dans le cas de mission d'enseignement).

Préciser qui évaluera le parcours de mobilité des participants, les connaissances /compétences acquises lors du stage à l'étranger, si des temps d'échanges formels se tiendront à leur retour.

Il est important de présenter la qualité des modalités pratiques, de la gestion et des dispositifs de soutien. La qualité de la mise en oeuvre et du suivi du projet par l'établissement sera prise en considération dans l'évaluation de la candidature.

Les cas échéant veuillez justifier votre demande d'accompagnateurs

Commentaire Erasmus+ : ATTENTION dans le cas d'une mobilité de personnel, seulement les personnes ayant des besoins spécifiques (personnes en situation de handicap) peuvent être assistées d'un accompagnateur durant leur mobilité.

Partenaire	Rôle
Ecole	Recherche de l'organisme de formation Accompagnement à la mobilité (administrativement)
Organisme intermédiaire	Elaboration du programme de formation en concertation avec l'école, Aide à la recherche d'hébergement, Orientation et aide au transport (pass transport, transfert de l'aéroport A/R), Aide à l'insertion, Suivi sur place, Evaluation, Délivrance certificat de stage
Organisme de formation	Elaboration du programme de formation en concertation avec l'école, Formation, Evaluation, Délivrance certificat de stage
Inspecteur éducation nationale	Validation du projet (analyse de la faisabilité et contrôle) Evaluation, Inscription dans le dossier de l'enseignant
Participant	Expression des besoins, Suivi de la formation,

	<p>Evaluation de la formation, Communication sur l'expérience vécue lors de réunions internes à l'établissement et au niveau de l'académie, Diffusion des compétences acquises, Mise à jour du CV, Conception de document pédagogique et d'information et de parcours de formation, Communication par le biais du site internet, Evaluation du projet</p>
--	---

Coopération et communication avec les partenaires

Courriels, entretiens téléphoniques, vision conférences,
Communication sur le site internet de l'établissement,
Information à la DAREIC et communication sur le site internet de la DAREIC, diffusion académique.

Suivis des participants

Suivi opéré par les membres de la cellule logistique qui restent en contact avec l'organisme de formation et le participant.

Contrôle du programme de travail

L'inspecteur de l'éducation nationale assure la validation du projet (y compris le programme de formation) et évalue les progrès réalisés par le participant.

I. SUIVI

I.1. Impact

Quel est l'impact attendu sur les participants, les organismes partenaires et les publics cibles?

Commentaire Erasmus+ : Citer les impacts escomptés, à différents niveaux, à l'issue des mobilités
Impacts = répercussions (ou effets) du projet et de ses résultats sur les diverses parties prenantes, les systèmes concernés et les pratiques.

Présenter les impacts à court, moyen et long terme de ce projet et précisez la manière dont vous mesurez cet impact.

Identifiez les impacts durables :

- sur les participants (compétences, progrès linguistiques, enrichissement des connaissances pédagogiques)
- sur votre organisme (évolution du projet d'établissement, son image, rayonnement local / régional ou académique)
- sur les élèves (progrès, motivation).

La définition d'indicateurs pertinents permet de mesurer l'impact avec précision.

Indiquer les actions, outils de mesure et de suivi que vous utiliserez.

Public	Impact
Participants	<p>Maîtriser correctement la langue, Améliorer l'enseignement de la langue, Enseigner en LVE des disciplines non linguistiques, Acquérir des compétences interculturelles, Communiquer avec des enseignants d'écoles européennes, Acquisition de nouvelles pratiques pédagogiques, Création de réseau de partenaire,</p>
Organismes partenaires (Organisme intermédiaire et de	<p>Améliorer l'offre de formation, Affiner le catalogue de formation,</p>

formation)	Partager des procédures d'évaluation des formations, Rayonner sur d'autres destinations,
Etablissement	Développer un rayonnement européen, S'inscrire dans une démarche d'ouverture européenne, Améliorer la qualité de l'enseignement en LVE, Créer une dynamique Avoir un vivier plus important d'enseignants compétents,
Académie	Créer un vivier de formateurs pour d'autres enseignants (niveau académique), Amélioration de l'offre de formation académique,
Elèves (à travers l'application des compétences acquises par les participants)	Améliorer la maîtrise de la langue étrangère, Développement personnel, Interculturalité,
Publics cibles	Améliorer la maîtrise de la langue étrangère Diversification du vocabulaire Permettre une intégration future dans des entreprises étrangères Apprendre l'interculturalité

Comment on mesure l'impact

- Résultats des élèves aux examens,
- Evolution des notes des élèves,
- Demande de mobilité des élèves,
- Nombre de demande de mobilité post-diplôme,
- Questionnaire aux élèves, aux parents,

Indicateur de mesure,

- Nombre de candidature à la mobilité, et évolution,
- Nombre de projet d'ouverture et évolution, et qualité des projets,
- Mise en place de partenariat,
- Nombre de visiteur sur la page internationale du site,
- Nombre de demande d'admission dans l'EPLÉ,
- Nombre de demande de mutation des enseignants,
- Nombre d'intervention extérieure (académique) sur la mobilité,
- Nombre de demande de formation formulée par d'autres EPLE,
- Nombre de demande de certification linguistique,
- Tableau de bord de mobilité,
- Tableau de bord de compétences des enseignants,

I.2. Dissémination des résultats du projet

Quelles activités allez-vous mettre en œuvre pour partager les résultats de votre projet en dehors de votre organisme et de vos partenaires ? Quels seront les publics cibles de vos activités de propagation ?

Commentaire Erasmus+ : Indiquer quels sont les différents types de publics que vous souhaitez informer des résultats de votre projet, sous quelle forme (brochures, plaquette, blogs, conférences, CD Rom, article de presse, expositions) et par quels moyens (événements professionnels, diffusion à travers les réseaux de partenaires, médias). Les résultats du projet seront communiqués à tous les acteurs et aux différents partenaires, en interne et en externe, qu'ils soient financeurs, professionnels ou pédagogiques (partenaires d'envoi, autres ou d'accueil).

La diffusion est en effet le moment de solliciter tous les partenaires identifiés précédemment. Elle permet de valoriser le travail effectué et de pérenniser le projet. Une réelle stratégie de diffusion peut ainsi être mise en place.

Publics cibles :

- profs de l'académie,
- élèves,
- inspecteurs,
- parents,
- entreprise,
- collectivités territoriales,
- autres établissements scolaires,
- SAIO,

Forme de communication :

- Information sur le site de l'établissement sur les réseaux sociaux, sur le site du rectorat et de la DAREIC (diaporama, articles, films, photos, témoignage),
- Information sur le site des partenaires,
- Rapport d'activité aux collectivités territoriales partenaires,
- Réunion d'information,
- Communication sur les médias
- Compte rendus oraux

I.3. Évaluation

Quelles activités mènerez-vous pour évaluer si, et dans quelle mesure, votre projet a atteint ses objectifs et a obtenu les résultats escomptés?

Commentaire Erasmus+ : Attention à distinguer évaluation des participants et évaluation du projet.

La période de mobilité ne constitue qu'une partie du projet. Ce dernier doit être évalué pendant toute la durée de son cycle de vie (avant, pendant et après les activités de mobilité).

L'évaluation du projet peut se dérouler en interne (par le chef de projet, le comité de pilotage, l'équipe pédagogique, ...) et/ou en externe (recours à un consultant, à une boîte de conseil, ...), et peut être à la fois quantitative (statistiques) et qualitative (bilans, entretiens, ...).

L'évaluation concerne :

& La qualité du contenu du projet : adéquation aux besoins, degré d'atteinte des objectifs, qualité des outils développés, ...

& La qualité du travail : méthodologie, communication interne, diffusion externe, processus de prise de décision, management, ...

Il importe qu'en amont soient définis des points d'étape pour évaluer la concordance du projet avec les objectifs initiaux.

Vous pouvez décrire les indicateurs, méthodes, outils utilisés et les actions correctives prévues.

Mini-ateliers pour dédramatiser l'enseignement de la DNL surtout pour les matières techniques,
Formations internes,

Développement de partenariat avec d'autres établissements, (correspondances, visioconférences)

Création d'un blog

Intervention dans d'autres établissements de l'académie,

Favoriser des interventions d'intervenants extérieurs en LVE,

Evaluer les organismes partenaires,

K. RESUME DU PROJET

Veillez fournir un bref résumé de votre projet. Veillez noter que cette section [ou une partie de celle-ci] pourra être utilisée par la Commission européenne, l'Agence exécutive ou les agences nationales dans leurs publications. Elle pourra également alimenter la plate-forme de propagation d'Erasmus+.

Soyez concis et clair et mentionnez au moins les éléments suivants : le contexte et les objectifs de votre projet, le nombre et le profil des participants, la description des activités, la méthodologie sur laquelle vous vous appuyerez pour mener le projet, une brève description de l'impact et des résultats escomptés, et enfin, les avantages potentiels à long terme.

Fournir une version en anglais.

Les points à développer :

- le contexte
- les objectifs,
- le nombre et le profil des participants,
- la description des activités,
- la méthodologie sur laquelle vous vous appuyerez pour mener le projet,
- l'impact,
- les résultats escomptés,
- les avantages potentiels à long terme